



emmaüs

angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

## Bureau

# Jeudi 7 juillet 2022

**Présents** : Jean-Paul GALLOT, Hélène HUET, Jean-Marc LEGRAND, Josette MANTELLI, Madeline PERROT, Françoise VIAULT

**Excusés** : Marc COPPIN, Rémy ROBERT

**Absent** : Laurence GRAVOUEILLE

### Approbation à l'unanimité du Compte Rendu du Bureau du 9 Juin 2022

**Vote à l'unanimité d'une subvention de 2000 € à la communauté Emmaüs Le Maquis du Lot et Garonne**

**Vote à l'unanimité pour autoriser les co-présidents à signer un avenant de -2 318,93 € HT avec l'entreprise CHUDEAU.**

**Vote à l'unanimité pour commander 32 Palbox en bois pour 1 352 € TTC et 50 Palbox en plastique pour 7 938 € TTC.**

## Points sur les actions à conduire

La plupart des actions à conduire ont été réalisées, celles qui doivent être précisées figurent dans le tableau à la fin du CR

### Vie communautaire et associative

#### ❖ Point sur la fête des 40 ans

Tous les participants, compagnes et compagnons, ami(e)s, salariés, membres des communautés extérieures ont apprécié cette journée festive et son organisation (repas, visite...)

#### ❖ Point sur la rencontre entre les salariés et Eudes d'Emmaüs France

Cette rencontre avait pour objet la préparation du changement de responsable en septembre. À partir du tableau « Qui fait quoi ? » les discussions ont été positives et constructives. Hamid va venir plus régulièrement à la communauté pour avoir le temps d'échanger avec ses collègues.

#### ❖ Point sur l'entretien RH d'Hamid et organisation de ses congés

La cellule RH a rencontré Hamid le 5 juillet.

**Horaires de travail** : les co-présidents ont préparé un emploi du temps sur la semaine sur la base de 35 heures et 5 semaines de congés annuels. Hamid a accepté cette organisation.

**Demande de formation** : Hamid est demandeur d'une formation à l'IRCOM pour préparer un CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) entre mai 2023 et fin 2024.

Il lui est demandé d'affiner son projet, en particulier sur les modalités de décompte de son temps de formation et sur les impacts d'une telle formation.

**Demande d'augmentation de salaire** : au 1<sup>er</sup> juillet, tous les salariés ont été augmenté de 2% pour compenser partiellement l'augmentation du coût de la vie. Une nouvelle augmentation s'avérera nécessaire en fin d'année. De même, conformément aux accords salariaux une augmentation de 2 % s'appliquera début 2023.

Une hausse de salaire est à mettre en perspective avec sa demande de formation financée par la communauté et avec l'obtention d'un diplôme.

Tableau de remplacement : Le remplacement d'Hamid, les jours de vente, doit être organisé pour ses trois semaines de vacances en août.

#### ❖ **Rencontre entre les co-présidents et Laurence**

Le 23 juin les coprésidents ont rencontré Laurence qui leur a donné des explications sur les multiples aspects de son travail.

#### ❖ **Présence d'un responsable itinérant**

La responsable itinérante, Fadwa, qui devait être présente depuis fin juin et en juillet est venue 2 jours. Elle est depuis en arrêt maladie. Elle va être remplacée par Jean Michel HOUDEBINE, qui, par ailleurs, arrive le 5 septembre pour 2 mois de pré-affectation.

L'arrêt d'Oumar est prolongé jusqu'à fin juillet, une nouvelle fois il ne s'est pas présenté à une convocation de son employeur, l'ACE.

Pour pallier l'absence de responsable le weekend prochain (9 et 10 juillet), Hélène HUET sera présente à Saint Jean vendredi 8 après midi et toute la journée du samedi.

La semaine prochaine, l'ACE devrait confirmer l'affectation d'un 2<sup>ème</sup> co-responsable début décembre.

#### ❖ **Candidatures au poste d'encadrant maraîcher**

Sur les sept candidatures reçues une semble sérieuse. La personne a été reçue en entretien le 7 juillet. Une deuxième rencontre est envisagée, à l'issue de laquelle une proposition pourrait lui être faite. Madeline va se renseigner auprès de pôle emploi sur la possibilité d'une convention de stage de deux semaines pour commencer.

#### ❖ **Commission solidarité**

##### • ***Demande d'aide de la communauté Emmaüs Le Maquis du Lot et Garonne.***

Emmaüs-Le Maquis, inspirée par la Communauté Emmaüs-Roya et adhérente au Mouvement Emmaüs, a été créée pour transformer une ferme dans le Lot-et-Garonne en un lieu d'accueil communautaire pour des personnes en situation d'exclusion. Elle a pour objectif d'accueillir à terme entre 15 et 20 compagnes et compagnons. Elle développera une activité de paysan-boulangier (production et vente de céréales, de farines et de pains issus de semences paysannes biologiques) et une activité d'artisan-semencier (production, triage, conservation, vente et expédition de semences potagères paysannes et biologiques via un catalogue Emmaüs) en réseau avec d'autres groupes Emmaüs ayant une activité maraîchère. Le projet nécessite 855 750€ en partie financés. 9 000€ sont requis rapidement pour l'acquisition de terres agricoles. La commission propose d'accorder une aide de 2 000 €.

**Vote à l'unanimité d'une subvention de 2 000 € à la communauté Emmaüs Le Maquis du Lot et Garonne**

##### • ***Solidarité prison***

Marie-Cécile nous reprecise sa participation et celle de Marie-Odile dans le cadre des CPU (Commission paritaire) à la maison d'arrêt d'Angers. L'une et l'autre aimeraient laisser leur place. Guillaume est volontaire

#### ❖ **Articles Echo de juillet**

Les articles doivent être prêts pour vendredi 15 juillet pour une diffusion le lundi 18.

Edito sur les 40 ans et l'inauguration à venir

Article sur :

- Le chantier participatif
- L'objet insolite
- La ferme maraîchère
- L'aide à l'Ukraine par EF
- Le calendrier des ventes

Pour la publication de « Grain de sel » la communauté est sollicitée pour rédiger un article sur Emmaüs Angers avant le 20 juillet.

#### ❖ **Devis gerbeur et chariot élévateur**

Il convient d'envisager l'achat d'un gerbeur électrique pour assurer les futures manutentions entre notre atelier de tri et les salles de vente. Il nous faut aussi prévoir le remplacement d'un chariot élévateur en bout de course.

Pour le gerbeur électrique : deux devis ont été reçus de Clément manutention et de Pavlac pour des montants équivalents (5 000 € TTC). Pour le chariot élévateur, une seule entreprise a été consultée à ce jour, il s'agit de l'entreprise qui entretient actuellement nos chariots et qui propose deux devis l'un pour un matériel d'occasion dont le coût est de 27 000 € TTC avec une cabine chauffée, l'autre pour un matériel neuf à 40 800 € TTC.

Il est proposé de réexaminer ces devis lors du prochain bureau après avoir obtenu au moins un second devis pour le chariot élévateur et avoir pris connaissance de nos recettes d'activité à fin juillet.

#### ❖ **Devis pal box**

Il est nécessaire de renouveler régulièrement nos Palbox tant ceux en bois (qui servent notamment pour les envois de containers au Bénin et qui pourraient être imputés sur le budget Solidarité) que les bleus en plastique. Le Bureau décide de commander 32 Palbox en bois pour 1 352 € TTC (le prix unitaire ne variant pas suivant le nombre commandé). Le Bureau discute ensuite du nombre de Palbox en plastique à commander. Deux devis ont été reçus, le premier proposant un prix unitaire de 132 € pour 50 Palbox, l'autre étant à 109 €. Avec le transport le prix du moins-disant s'élève à 7 938 €. Mais si on n'en commande que la moitié de ce nombre, le coût unitaire du Palbox augmente de 34%. Pour 24 Palbox, le coût total serait de 5 087 €. Devant la hausse actuelle des coûts, la décision est finalement prise d'en commander 50 ce qui devrait couvrir nos besoins pour au moins deux ans.

#### ❖ **Point travaux**

- ***Chantier participatif :***

L'expérience du chantier participatif de cette semaine avec l'Établi pour la réalisation du patchwork de menuiseries de récupération a été très satisfaisante.

- ***Délais :***

Pour l'ensemble du chantier les délais sont globalement tenus.

- ***Commission sécurité : pour le passage de la commission le 8 août,***

Il y a une obligation de construire un mur coupe-feu le long du hangar vaisselle et outillage qui est trop près de la nouvelle salle des ventes, en attendant il faut vider ce bâtiment de son contenu

Il a été prévu que le système de protection incendie (RIA) de la salle de vente 2 serait réutilisé dans la nouvelle salle. Dès que ce matériel sera enlevé et en attendant le déménagement, une jauge de 50 personnes maximum sera à respecter ainsi qu'une inscription obligatoire au registre sécurité.

- **Avenant à signer :**

**Vote à l'unanimité pour autoriser les co-présidents à signer un avenant de -2 318,93 € HT avec l'entreprise de peinture CHUDEAU.**

- ❖ **Point déménagements**

Un appel aux bénévoles pour déménager les salles va être lancé pour les 22-23 août et 29-30 août.

Les étagères récupérées dans différents magasins d'Angers vont être mises à la disposition des différents secteurs qui vont pouvoir réfléchir à leur utilisation.

L'affiche et le programme de l'inauguration sont prêts.

- ❖ **Promotion « étudiants » pour la rentrée à Saint-Serge**

Sur présentation de la carte d'étudiant, une remise de 25% sera faite en caisse du 24 août au 1<sup>er</sup> octobre.

Si possible, les caissiers compteront les passages pour avoir une idée de l'impact de cette action.

- ❖ **Comité maraîchage**

Interrogé, le bureau d'étude spécialisé, EDEN a conclu que la mare est de bonne qualité.

- ❖ **Vente à Esteville 30 et 31 juillet**

La participation de la communauté est annulée compte tenu des projets en cours et de nos moyens humains actuels.

**Prochain bureau : 4 août à 16h30**

### Relevé des actions à conduire

QUOI ?	QUI ?	QUAND ?
Lancer un appel aux bénévoles pour l'emménagement de la nouvelle salle de ventes	Jean-Paul	Pour le 11 juillet
Inscription aux Galeries recyclettes	Jean-Paul	Pour le 11 juillet
Demander devis pour la sono pour l'inauguration	Madeline	Semaine du 11 juillet
Relancer France Bénévolat	Françoise	Semaine du 11 juillet